

Suivi - Projet Contrecoeur  
Boîte de réception

Dewez, Pablo  
6 oct. 2023 15 h 24

Bonjour M Dubois,

J'espère que vous allez bien et que vous avez passé un bel été. Pour notre part, le projet avance dans sa planification, des annonces d'intérêt auront lieu dans les prochains jours, je vous invite à suivre l'actualité par rapport au projet Contrecoeur.

Au cours des derniers mois, j'ai pu voir passer quelques articles de presse concernant votre regroupement et votre position par rapport au projet Contrecoeur. Je profite du courriel pour vous repartager des informations sur lesquelles nous avons échangé lors de notre rencontre du 3 mai 2023 à nos bureaux à Verchères, à laquelle vous avez assisté en compagnie de Mme Chartier, au bénéfice de votre réseau. Comme nous vous l'avons mentionné, nous respectons l'opinion des gens par rapport au projet, mais il est important d'avoir des informations justes, au bénéfice de tout le monde.

Je reprends quelques sujets à propos desquels vous avez émis des commentaires :

- « absence de réponse, depuis maintenant trois ans, de la part du Port de Montréal au niveau des impacts sur l'environnement et la qualité de vie » ; comme nous vous l'avons expliqué, le projet a fait l'objet d'une longue période d'analyse de son étude d'impact qui a abouti en mars 2021 à l'émission d'une déclaration de décision favorable de la part du ministère de l'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), assortie de plusieurs conditions de réalisation (reliées entre autres à l'étude d'impacts). Durant ce processus, plusieurs activités de consultation, certaines organisées par le Port, d'autres par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC), ont été réalisées à des moments clés, notamment à Contrecoeur et à Verchères. Les opinions et recommandations des participants au processus ont été écoutées et ont permis de bonifier des mesures de mitigation/compensation ainsi que des programmes de suivi. Certains organismes consultés à l'époque participent d'ailleurs aujourd'hui à la mise en œuvre de mesures de compensation (ex. le comité ZIP Des Seigneuries et l'UPA Montérégie qui participent à des mesures en lien avec la compensation de l'habitat du chevalier cuivré). À l'image de ce processus, l'APM a toujours été présente et ouverte pour répondre aux questions de différentes parties prenantes concernant le projet et ses impacts. Nous disposons d'ailleurs depuis 2021 d'un bureau de projet dédié au projet Contrecoeur, incluant une équipe de communication, qui a le rôle de soutenir ces échanges. Toutes les personnes qui nous ont contactés, par téléphone, courriel ou en personne lors d'événements ont toujours reçu les informations les plus à jour dont nous disposons sur le projet.

- « Aucun plan de protection et de compensation n'a été rendu public » : cette opinion peut laisser croire aux non-initiés que l'APM n'est pas transparente, mais comme vous le savez cela ne reflète pas une volonté de ne pas vouloir partager des informations. En effet, le Port se doit de suivre les règles qui ont été énoncées dans le cadre de la déclaration de décision du ministre de l'ECCC : nos plans et programmes doivent être approuvés en conformité avec les procédures établies dans les conditions de réalisation du projet et les exigences de l'AÉIC. C'est pourquoi nous menons en ce moment des consultations ciblées, avec divers organismes et instances gouvernementales, à propos de nos mesures de protection et de compensation. Les programmes doivent d'abord être transmis aux autorités, avant d'être partagés au grand public; nous pourrions même vous tenir au courant lorsque ces programmes seront publiés. Nous comprenons vos interrogations face au détail des

mesures envisagées, mais sachez que le processus suit son cours et que nous le suivons de manière rigoureuse.

- « Ce territoire est intimement lié aux communautés qui l'habitent » ; nous partageons ce point de vue, c'est pourquoi le projet, via toutes les mesures prévues, les échanges que nous avons depuis plusieurs années avec nos parties prenantes locales et différentes initiatives de soutien au développement, vise à s'insérer du mieux possible dans ce territoire. Pour rappel, l'APM a acquis ses terrains de Contrecoeur à la fin des années 80, en vue d'y développer – au sein de la zone industrielle de Contrecoeur – des installations portuaires. N'oubliez pas qu'actuellement l'APM a déjà des installations portuaires à Contrecoeur, utilisées pour les besoins d'ArcelorMittal ou encore de Yara. D'autres projets de soutien au développement local et territorial sont prévus, au bénéfice de la communauté, et seront discutés plus tard dans la réalisation du projet. Comme nous avons pu vous le mentionner, notre objectif est de développer un terminal à conteneurs moderne et exemplaire, et nous travaillons fortement à atteindre cet objectif.

-« écoblanchiment » ; nous avons été très surpris de lire des commentaires liant nos initiatives à de l'écoblanchiment. En plus des conditions de réalisation qui nous obligent à développer des mesures significatives, le Port a réalisé ces dernières années plusieurs actions en matière environnementale, qui reflètent notre volonté d'être un organisme fédéral responsable. Nous sommes d'ailleurs soutenus par plusieurs spécialistes et scientifiques, de différents domaines et champs d'expertises. Le Port continuera de travailler avec ces professionnels, et est toujours ouvert à la création de nouveaux partenariats/collaborations. Si cela vous intéresse, nous pourrions organiser une rencontre avec un responsable de notre équipe en environnement qui vous partagera des informations sur les mesures environnementales prévues dans le cadre du projet, ainsi que sur les différents collaborateurs impliqués dans ces initiatives. Soyez certain qu'un projet comme celui de Contrecoeur ne se fait pas seul, mais bien avec la participation de plusieurs intervenants.

Je profite du courriel pour vous rappeler aussi que nous sommes présents sur le terrain et participons régulièrement à des événements publics, pour informer et sensibiliser nos communautés à des initiatives développées par le Port.

Je demeure à votre disposition si vous souhaitez échanger davantage sur ces sujets (ou sur d'autres).

Bien à vous,

Pablo

Pablo Dewez, M. Urb., ENV SP  
Chef, Relations avec les communautés projet Contrecoeur  
Manager, Contrecoeur Project Community Relations  
C 514 617-6456

Administration portuaire de Montréal  
Montreal Port Authority  
port-montreal.com